



Organisation Oraux Histoire de arts 2015

publié le 16/04/2015 - mis à jour le 19/05/2015

Descriptif :

Les oraux de l'histoire des arts sont organisés le vendredi 22 mai 2015.

Les oraux de l'histoire des arts sont organisés le vendredi 22 mai 2015. Cette épreuve est une épreuve qui compte pour l'obtention du Diplôme Nationale du Brevet (DNB).

Les élèves recevront un courrier d'information sur cette organisation à vous transmettre : les cours des élèves de 3ème de cette journée sont annulés au profit de la passation des oraux.

Les élèves sont convoqués soit le matin, soit l'après midi.

- ▶ Les élèves convoqués le matin doivent être présents dès 8h30 et jusqu'à 12h30
- ▶ Les élèves convoqués l'après midi doivent être présents dès 13h30 et jusqu'à 17h10

Les élèves seront accueillis dans des salles de travail. Ils doivent se munir de leurs affaires de mathématiques, français, histoire géographie et éducation civique afin de préparer le DNB.

Pour toute l'heure correspondant à l'heure de convocation, les élèves concernés se présentent devant le jury composé de deux professeurs du collège.

Dans tous les cas, les élèves demi-pensionnaires peuvent prendre leur repas.

Pour les élèves convoqués le matin, vous pourrez demander (sur la convocation) une autorisation de sortie aux horaires habituels d'ouverture du portail piéton (12h30/13h50/15h10/16h05). Ces demandes ne sont valables que si vous prenez en charge votre enfant ou l'autorisez à rentrer par ses propres moyens

Si votre enfant prend les transports scolaires à 17h10, vous ne n'avez pas à l'autoriser à sortir.

Pour l'épreuve d'histoire des arts, votre enfant à reçu deux documents :

- ▶ Une liste des œuvres travaillées pendant l'année scolaire et répondant au thème de travail
- ▶ une liste de choix (vierge) qui permet à votre enfant de faire le choix de 5 œuvres : cette liste est à retourner au professeur principal.

L'oral dure 15 minutes, et l'élève commence par la présentation d'une des 5 œuvres de sa liste de choix. Il est ensuite interrogé par le jury.

Pour plus d'information :

<http://www.education.gouv.fr/cid81/les-programmes.html#Histoire%20des%20arts>

L'équipe de direction